

Séminaire inter-entreprises



PAIE 2010

BACK TO REALITY

DURÉE : 4 JOURS

PROGRAMME

RÉF. PRODUIT (4 JOURS) : PAY100

Initiation à la Paie (1^{er} jour)

RÉF. PRODUIT : PAY101

PRÉ-REQUIS ► Aucun.

PUBLIC ► Assistant(e) RH, comptable, informaticien(ne), collaborateur(trice) paie débutant(e), Chef de Personnel ou toute personne désireuse d'acquérir une connaissance générale de la paie.

OBJECTIF ► A l'issue de la formation, les participants sont capables de lire et interpréter le contenu d'un bulletin de paie simple. Ils connaissent les points-clés des obligations légales, conventionnelles et réglementaires liées à la réalisation d'un bulletin de paie.

Formation pour technicien paie - DÉBUTANT (2^e jour)

RÉF. PRODUIT : PAY102

PRÉ-REQUIS ► Connaissance du bulletin de paie.

PUBLIC ► Assistant(e) RH, collaborateur(trice) paie débutant(e).

OBJECTIF ► A l'issue de la formation, les participants sont capables d'expliquer le contenu d'un bulletin de paie « normal » et connaissent les points-clés des obligations légales, conventionnelles et réglementaires liées au traitement de la paie. Ils sont aptes à suivre le module de perfectionnement (2 jours). Ils ont envie d'en savoir plus.

Perfectionnement Paie (3^e jour et 4^e jour)

RÉF. PRODUIT : PAY103

PRÉ-REQUIS ► Avoir suivi le module Formation Paie - Débutant.

PUBLIC ► Collaborateurs(trices) paie confirmés(es).

OBJECTIF ► A l'issue de la formation, les participants sont capables de diagnostiquer une erreur sur un bulletin de paie. Ils savent calculer un bulletin de paie « particulier ». Ils connaissent les obligations légales, conventionnelles et réglementaires liées au traitement de la paie et de l'après paie et contribuent à vérifier qu'elles sont bien appliquées.

DATES ET LIEUX DE FORMATION - 2010

	JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3	JOUR 4
CLERMONT-FD	4 mai 5 octobre	5 mai 6 octobre	6 mai 7 octobre	7 mai 8 octobre
LYON	18 mai 19 octobre	19 mai 20 octobre	20 mai 21 octobre	21 mai 22 octobre
PARIS	1er juin 26 octobre	2 juin 27 octobre	3 juin 28 octobre	4 juin 29 octobre

“ Payer ce que l'on doit est le meilleur moyen de ne pas s'exposer à payer un jour plus que son dû. ”

GEORGES COURTELIN



■ **ANIMATEURS.** Des professionnels et expert de la paie qui ont tous une expérience opérationnelle démontrée.

■ **PRIX.** 1590 € H.T.

En fonction des places disponibles, il est possible d'assister à un seul ou à plusieurs modules séparément. Pour en savoir plus et connaître nos tarifs, contactez-nous.